



CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin - 35700 RENNES (F)
Tél.: + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax: + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 14 janvier 2010

Réf : CRPMCOM100004

LA CRPM SE RÉJOIT DE L'AUDITION DU COMMISSAIRE HAHN ET PARTICIPE A LA CONSULTATION SUR LA STRATÉGIE «UE 2020»

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) se félicite que le [Commissaire désigné à la politique régionale, M. Johannes Hahn](#), soutienne une politique régionale pour l'ensemble du territoire européen.

L'ancien Ministre autrichien de la science et de la recherche pendant son audition au Parlement européen devant la Commission «Développement régional» a confirmé que l'intervention de la politique de cohésion ne doit pas se limiter aux zones les plus pauvres.

«*Nous sommes sur la même longueur d'ondes*», a affirmé **Claudio Martini** en sa qualité de Président de la CRPM, «*nous sommes persuadés que M. Hahn, s'il est confirmé par le Parlement européen, sera à nos côtés pour défendre une politique régionale pour toutes les Régions de l'Europe et contre toute forme de nationalisation ou de sectorialisation*». Il a ajouté que «*les États membres ne peuvent pas prétexter la crise économique pour allouer moins d'aides aux Régions. Au contraire, le rôle de la politique régionale est aujourd'hui de plus en plus important pour relancer les économies régionales après une crise si grave*».

Eleni Marianou, Secrétaire générale de la CRPM, a aussi apprécié l'intervention de M. Hahn et a évoqué la contribution de la CRPM à la Consultation sur la future stratégie « EU 2020 » dont la période de consultation se termine demain.

«*Notre document soutient entièrement la vision UE 2020 proposée par la Commission d'une société –et pas seulement une économie- forte basée sur la connaissance, une société plus ouverte, plus durable, plus verte, qui soit en mesure de garantir la cohésion sociale et territoriale. Il appuie aussi une stratégie UE 2020 en tant qu'unique stratégie d'ensemble qui incarne les grandes priorités de l'Union et intègre l'ensemble des stratégies thématiques existantes*», a affirmé la nouvelle Secrétaire générale. «*Cependant, nous demandons à la Commission un véritable système de gouvernance pour la stratégie UE 2020 impliquant les Régions. Un tel système fait défaut à la Stratégie de Lisbonne et cela explique en partie son échec*».

La contribution de la CRPM à la «Consultation UE 2020» demande également à la Commission de refuser toute sectorialisation de l'intervention communautaire et appelle à une méthode de mise en œuvre basée sur l'approche territoriale. «*Les territoires*» - précise le document de la CRPM - «*sont les lieux où les personnes et les entreprises qui sont au cœur de la stratégie, vivent, s'organisent et créent en fin de compte des systèmes originaux, complexes et relativement homogènes dotés de leurs propres spécificités. Aborder conjointement les priorités clés à travers ces territoires est la seule méthode efficace si l'on veut apporter une réponse sur mesure et intégrée aux défis auxquels l'UE doit faire face*».

De plus, bien que la Commission fasse référence au principe de cohésion territoriale introduit par le nouveau Traité de Lisbonne, la CRPM, dans sa réponse à la Consultation, estime que le texte ne donne aucune garantie quant à son application réelle. Elle attire donc l'attention sur le fait que toute action destinée à mettre en œuvre la stratégie UE 2020 devra tenir compte de ce principe et des spécificités territoriales telles que définies à l'article 174 (ex art. 158) du Traité.

Pour plus d'information, merci de contacter Enrico MAYRHOFER :

Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org

Web: www.crpm.org